

## Requalification de la Place des Commerces, de l'avenue du Président Wilson et de l'avenue de Verdun au droit de la Place

Compte-rendu de la réunion avec les commerçants du secteur du Marché du Centre du 11/04/2025

### Représentants de la collectivité présents :

| NOM              | FONCTION                                                                                                            |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DECHY François   | Maire de Romainville                                                                                                |
| LANGLOIS Mathieu | Maire adjoint à la vie économique locale, aux commerces, à l'entrepreneuriat, à l'ESS, à l'innovation et à l'emploi |
| ELFASSY Marc     | Maire adjoint à la Transition écologique, au Patrimoine bâti, à la Qualité du cadre de vie et à la Propreté         |
| NICOLLET Lennie  | Maire-adjoint, référent quartier Plateau                                                                            |
| KAID Flavien     | Directeur du Cabinet du Maire                                                                                       |
| REGNIER Gérard   | Directeur du Cadre de Vie et de la Nature en Ville                                                                  |
| VION Mélanie     | Chargée de mission démocratie locale                                                                                |
| DECRULLE Rémi    | Chef de projet urbanisme commercial                                                                                 |

### Commerçants présents :

| NOM                 | STRUCTURE                        | FONCTION |
|---------------------|----------------------------------|----------|
| ATHEA Bruno         | Agence immobilière « ETIK IMMO » | Gérant   |
| SOGAN Ludovic       | Restaurant « Nomadic »           | Gérant   |
| GOGER Dimitri       | Cave à vin « Bon à boire »       | Gérant   |
| GUILLERME Agnès     | Fleuriste « Supplément d'âme »   | Gérante  |
| HENRARD Jean-Pierre | Agence Immobilière « L'adresse » | Gérant   |
| KADOUCHE Said       | Boucherie « L'étoile du marché » | Gérant   |
| TELLIEZ Benjamin    | Supermarché « Coccinelle »       | Gérant   |

Ordre du jour :

1. Rappel du contexte
2. Le dispositif d'information et de consultation
3. Rappel des contributions habitants/commerçants
4. Présentation du projet d'aménagement
5. Phasage travaux d'aménagement

## 1. Rappel du contexte

La Place des commerces est un espace central de Romainville, qui a vocation à être transformé à partir de 2025 dans le cadre de sa requalification.

Le futur espace public devra répondre à de grands enjeux :

- Pacification de la mobilité pour redonner toute sa place aux cheminements piétons et vélos
- Création d'un espace de vie et de rencontre sur lequel de multiples usages pourront se développer
- Végétalisation par la création d'ambiances végétales pour apporter fraîcheur, ombre et confort
- Maintien et développement du caractère commerçant de la place
- Prise en compte des contraintes techniques et de services

À la lecture de ces enjeux, la ville a souhaité mettre en place une expérimentation à partir du mois de juillet 2024 afin de tester d'une part un scénario de circulation et d'autre part des aménagements provisoires (mobiliers urbains et végétation).

L'objectif de cette phase de test était de recueillir les avis des habitant.es et usager.es, et ainsi de nourrir et adapter le projet d'aménagement final.

## 2. Le dispositif d'information et de consultation

### Des temps dédiés aux commerçants

- 25.03.24 – Réunion de présentation du projet et préparation des occupations temporaires estivales
- 09.07.24 – Réunion d'échange à la suite du démarrage de l'expérimentation
- 02.10.24 – Réunion d'échange et recueil des avis après 3 mois d'expérimentation

=> Réunions organisées avec les membres de l'ASCAR, association des commerçants et artisans du cœur de ville

### Des temps ouverts à tous.tes

- 24.06.24 – Réunion publique d'information => environ 60 personnes
  - Les aménagements provisoires de la place
  - Le planning des aménagements définitifs
  - Les liens avec les projets connexes
- 02 et 05.07.24 – Stands sur l'espace public (marché du centre) : information sur le projet et les aménagements provisoires => environ 100 personnes
- 06 et 16.10.24 – Stands sur l'espace public (dimanche matin sur le marché du centre et mercredi AM face au conservatoire) => environ 100 personnes
  - Recueil des avis suite à l'expérimentation
  - Recueil des idées pour l'aménagement définitif

### Une adresse mail de contact

- Possibilité de faire part de ses remarques / questions / idées pendant toute la durée de l'expérimentation à voirie@romainville.fr => 33 mails reçus

### 3. Rappel des contributions habitants/commerçants

#### Le plan de circulation : un consensus sur l'avenue du président Wilson, mais pas sur l'avenue de Verdun

- Constat :
  - ⇒ Consensus sur la fermeture de l'avenue Wilson en lien avec la place piétonne
  - ⇒ Demande forte de réouverture de l'avenue de Verdun pour faciliter la traversée de la ville, décongestionner le secteur, rendre les parcours automobiles plus clairs, limiter les reports de circulation, permettre une desserte au secteur
  - ⇒ Difficulté à faire respecter la fermeture des barrières, notamment sur Verdun qui est largement circulée
  - ⇒ Passage régulier de 2 roues motorisés sur les espaces piétons (avenue de Verdun et place)
- Propositions pour l'aménagement définitif :
  - ⇒ Réouverture de Verdun en prévoyant des aménagements pour pacifier la circulation (limitation vitesse, pistes cyclables protégées, signalétique claire...)
  - ⇒ Réflexion globale sur le partage des mobilités
  - ⇒ Ouverture de Wilson les jours de marchés
  - ⇒ Cyclistes pied-à-terre dans la zone piétonne
  - ⇒ ...

#### Le stationnement : ne pas oublier les PMR, les commerçants et les automobilistes

- Constat : manque de stationnements et de possibilités de s'arrêter
- Questions / remarques :
  - ⇒ Crainte des commerces et de certains riverain·e·s d'être impacté·e·s par la diminution du stationnement
  - ⇒ Emplacements des places arrêt-minute
  - ⇒ Devenir du parking
  - ⇒ Accessibilité pour les PMR
  - ⇒ ...
- Propositions pour l'aménagement définitif :
  - ⇒ Création de place de stationnement sur l'avenue de Verdun
  - ⇒ Plus d'arrêts-minute et de places de livraison
  - ⇒ Plus d'arceaux vélo
  - ⇒ ...

#### La place : un lieu de vie, de rencontre et d'animation mais qui doit laisser de la place à la végétation

- Constat :
  - ⇒ Espace largement apprécié, notamment en lien avec la fermeture de la rue Wilson
  - ⇒ Réduction de la circulation et des nuisances sonores
  - ⇒ Place propice à la rencontre et à la détente
  - ⇒ Adaptée aux enfants (lien avec le conservatoire)
  - ⇒ Terrasses pour les commerces (...)
- Questions / remarques sur le projet final :
  - ⇒ Zone technique
  - ⇒ Gestion de l'entretien
  - ⇒ Mobilier urbain multi-usages
  - ⇒ Espaces dédiés pour l'installation de terrasses (...)
- Propositions pour l'aménagement définitif
  - ⇒ Développer les usages de ce nouvel espace public (jeux pour les enfants, organisation d'évènements sur la place, accueil d'activités commerciales, kiosque, marquages au sol...)
  - ⇒ Améliorer le confort de la place
  - ⇒ Végétaliser autant que possible

#### Remarques générales : information, concertation, calendrier...

- Constat :
  - ⇒ Incompréhension de certaines personnes sur l'aspect provisoire des aménagements
  - ⇒ Difficulté à comprendre le parcours automobile et sur les trajets piétons
- Questions / remarques :
  - ⇒ Comment et quand les travaux vont s'organiser ?
  - ⇒ Quelle information sera faite aux commerces et riverains ?

#### **4. Présentation du projet d'aménagement**

L'aménagement de la Place des Commerces (nom de travail donné au secteur représenté ci-dessous, le nom définitif reste à définir) est soumis à de nombreuses contraintes techniques. En effet, cet espace situé en centre-ville reçoit beaucoup de réseaux en sous-sol et les souhaits d'aménagements sont nombreux et diversifiés.



Au regard des enjeux et contributions des habitants/commerçants, un plan d'aménagement a été défini (cf. représentation ci-dessous) avec les orientations suivantes :

##### **Végétalisation**

- Planter un maximum en pleine terre (arbres ou plantations basses), ainsi qu'en jardinières (cf. tâches vertes et bandes vert clair sur le plan).
- Installer un maximum de pavés enherbés pour permettre l'infiltration (cf. pavage à joint gazon sur le plan).
- Les plantations se feront avec une végétation locale uniquement.
- Création de deux salons de verdure particulièrement plantés sur la place

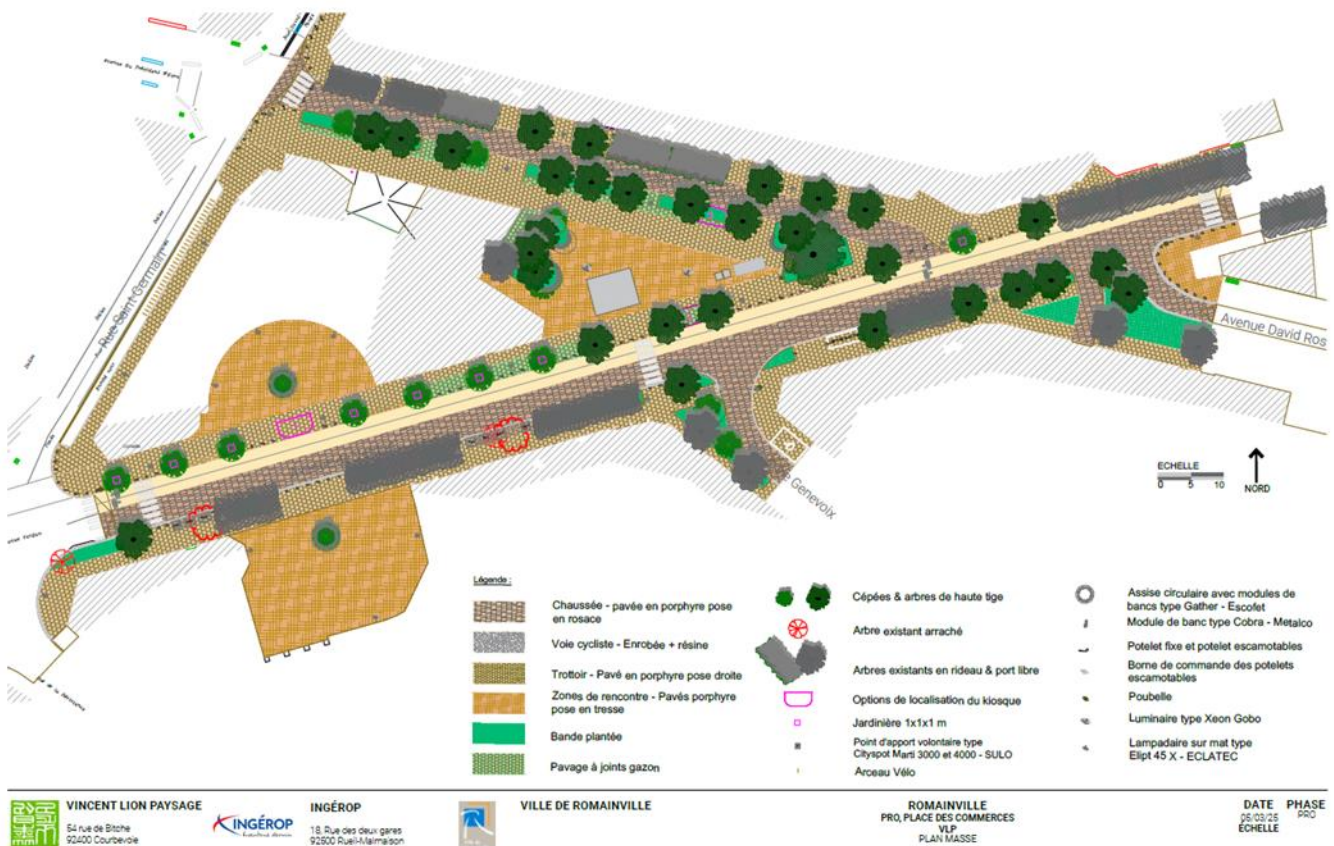
##### **Pacification de la mobilité pour redonner sa place aux piétons et vélos**

- Piétonisation de l'avenue du Président Wilson et fermeture des accès par des bornes escamotables.
- Réouverture de l'avenue de Verdun et fermeture de l'accès aux horaires de marchés par des bornes escamotables.
- Réaménagement de l'ensemble des espaces publics (trottoirs, chaussées) pour créer un espace plat

d'un seul niveau, avec un nivellement maximum de 2cm.

- Lisibilité des matériaux utilisés pour faciliter la lecture de l'espace publics (en partie issue du réemploi)
- Création d'une piste cyclable à double sens en enrobé clair le long de l'avenue de Verdun au droit de la place (cf. plan), permettant de relier la place Carnot aux Lilas.

## ROMAINVILLE- PLACE DES COMMERCES - PLAN DE MASSE



### Création d'un espace de vie et de rencontre avec de multiples usages

- 2 salons de verdure sur la place avec assises et fontaines à boire
- Un espace significatif a été laissé libre sur la Place des Commerces permettant la tenue de manifestations ou l'accueil d'autres usages (manèges, foodtrucks, etc.)
- L'éclairage de la nouvelle place s'effectuera par des mats aiguilles dotés de « gobos » permettant d'orienter la lumière, modifier la couleur, projeter des formes, des images et du son selon les besoins.
- Le reste de l'éclairage sera uniformisé sur l'ensemble du périmètre, avec des tons chauds.
- Suppression de la fontaine sur la Place du 19 Mars 1962. Elle sera remplacée par un arbre avec des assises fabriquées dans des matériaux issus du réemploi.
- Collecte pneumatique enlevée aux mois de juillet-août. Ils seront remplacés par des PAVA (Points d'Apport Volontaire Aériens) et PAVE (Points d'Apport Volontaire Enterrés) sur les lieux où étaient installés auparavant les bornes pneumatiques. Les PAVA permettront de recevoir des sacs de 110 litres maximum et les PAVE des sacs de 50 litres.

### Maintien et développement du caractère commerçant de la Place

- Création de places déposes-minutes sur la périphérie de la Place : avenue de Verdun, avenue du Docteur David Rosenfeld, boulevard Emile Genevoix, rue Saint Germain (places non représentées sur le plan).
- Livraisons :
  - Avenue du président Wilson : accès par bip, livraison en pleine voie
  - Avenue de Verdun pacifiée (20km/h) : livraison en pleine voie
- 4 scénarios de déplacement ont été identifiés pour le kiosque à journaux installé actuellement sur

l'avenue de Verdun au niveau de la Vie Claire (cf. plan) :

- Avenue du Président Wilson, au niveau de la Place des Commerces
- Avenue de Verdun, au niveau de la Place des Commerces
- Sur la Place du 19 Mars 1962
- Maintenu sur son emplacement initial

NB : Le lieu d'implantation définitif du kiosque sera conditionné par l'avis de la société Mediakiosk, propriétaire du kiosque.

## 5. Phasage travaux d'aménagement

Les travaux seront réalisés en deux phases :

- Phase 1 : Avenue du Président Wilson et Place des Commerces : fin juin 2025 à fin octobre 2025
- Phase 2 : Avenue de Verdun et rue Saint Germain : mars 2026 à fin juin 2026 (le marché sera provisoirement transféré avenue du Président Wilson le temps de réaliser ces travaux)

### Questions/remarques des commerçants :

➤ KADOUCHE Said (L'étoile du Marché) :

- *Quels sont les horaires de fermeture et d'ouverture des bornes escamotables installées sur l'avenue de Verdun ?*
- *Quand est-ce que le panneau de fermeture de l'avenue de Verdun sera retiré ?*

➤ HENRARD Jean-Pierre (L'adresse) :

- *Le kiosque à journaux serait mieux sur la Place au niveau de l'avenue de Verdun.*
- *Est-ce que le parking du marché va être mis en service à nouveau ? Il manque de signalétique et il est constamment occupé.*

➤ ATHEA Bruno (Etik Immo) :

- *Attention aux hauteurs de sols pour le pavage afin de respecter le seuil des commerces, notamment pour l'accès des PMR. Il y a notamment plusieurs niveaux de trottoir sur l'avenue de Verdun au niveau de l'agence immobilière l'Adresse et du Bistrot du Marché.*
- *Le maintien des points d'apports volontaires sur les emplacements des bornes pneumatiques nuit à la commercialité des commerces. J'avais déjà soulevé ce point auparavant auprès de vos services. Il faut trouver une solution pour les déplacer à un autre emplacement. Pourquoi ne pas les réinstaller au niveau du 58 avenue de Verdun où ils étaient installés auparavant.*
- *Pourquoi supprimer la fontaine sur la Place ? Elle ne fonctionne pas certes, mais elle permet d'offrir un point pour se rafraîchir. Par ailleurs, installer un arbre va empêcher de créer des animations et d'accueillir de la convivialité sur la place.*
- *Est-ce que le pavage sur la Place du marché va être maintenu ? Il s'est dégradé avec le marché.*
- *Pourquoi installer des mats aiguilles ? Des réverbères seraient plus chaleureux que ces mats.*
- *Pourquoi ne pas supprimer les bornes vélib situées rue Saint Germain et installer du stationnement supplémentaire ? Il n'y a jamais de vélos disponibles sur ces bornes.*
- *Beaucoup de places de stationnement sont supprimées alors que les gens des classes populaires ont besoin d'accéder en voiture aux commerces.*
- *Qu'en est-il des travaux des concessionnaires ?*

➤ GUILLERME Agnès (Supplément d'âme) :

- *Les bornes escamotables installées sur l'avenue de Verdun et l'avenue du Président Wilson laisseront passer les scooters.*

- Je suis d'accord avec l'installation des PAVA et PAVE, par contre il est dommage de les mettre près des commerces.
- Est-ce que des tables seront maintenues sur la place ? Je propose de les maintenir, ça fonctionnait bien.
- C'est une bonne chose d'installer un arbre à la place de la fontaine.
- Il faudrait éclaircir les règles de circulation sur l'avenue de Verdun. Officialiser la réouverture de la voie avec des panneaux sur place. C'est assez urgent les gens circulent dans les deux sens.
- Comment va se matérialiser la piste cyclable sur l'avenue de Verdun ?
- Des places arrêts minutes d'une durée de 20-30 minutes suffiraient.
- Est-ce que le 105 va passer à nouveau par l'avenue de Verdun ?
- Pendant la période de travaux, il sera important de bien communiquer sur les périodes et impacts notamment pour les riverains.

➤ GOGER Dimitri (Bon à Boire) :

- Comment se fait le nivellement de l'espace ? Quel sera le delta entre le trottoir et la chaussée.
- Si le kiosque est implanté sur l'avenue du Président Wilson, il sera devant ma terrasse donc je préfère qu'il soit déplacé sur l'avenue de Verdun.
- Est-ce que les places arrêts minutes seront automatisées avec des bornes ?
- Quelle taille fera le trottoir de l'avenue du Président Wilson après les travaux ?
- Quelles seront les nuisances pendant les travaux ?

➤ SOGAN Ludovic (Nomadic) :

- Il y a un manque de stationnement sur le secteur.
- Les automobilistes ne s'arrêtent plus car ils craignent d'avoir des amendes.
- Quelle est la durée des arrêts minutes ? Si c'est trop court ça ne permet pas aux clients de consommer.
- Est-ce que les terrasses seront maintenues pendant les travaux ?

**Réponses :**

➤ Implantation des PAVA et PAVE :

Services de la ville : il y a des normes à respecter pour l'accès aux entrées des immeubles (70 mètres maximum), c'est pourquoi il a été prévu de les installer au même endroit.

M. le Maire : Nous pouvons réétudier leur implantation pour essayer de limiter l'impact sur les commerces. Nous reviendrons vers vous prochainement à ce sujet.

➤ Maintien de tables sur la place :

Services de la ville : des tables pourront être installées, elles devront être en accord avec la charte graphique du reste du mobilier de la place.

➤ Stationnement/arrêts minutes sur le domaine public :

M. le Maire : Il y a une nécessité de rotation des véhicules en hypercentre pour permettre à la clientèle de se garer, il est donc nécessaire de sanctionner les personnes qui dépassent le temps autorisé. Concernant la durée des arrêts-minutes, nous pouvons étudier les possibilités. Il faudrait effectivement un dispositif embarqué donnant le décompte du temps restant.

➤ Parking du marché :

M. le Maire : Nous avons étudié les pistes pour le confier à un opérateur afin de le faire fonctionner à nouveau. Il apparaît que le volume n'est pas suffisant en l'état. Cela serait possible dans le cadre de la mise en place de stationnement payant à l'échelle de la Ville qui fournirait un volume suffisant pour en confier

la gestion à un tiers.

➤ Communication liée au projet :

M. le Maire : Le plan de communication global est projeté pour le mois de mai à la suite des retours des différents corps intermédiaires. Le plan de circulation sera communiqué à ce moment là.

➤ Nivellement de la place :

Services de la ville : L'ensemble de l'espace sera au même niveau. Il y aura 2cm de nivellement obligatoire pour les PMR entre les trottoirs et la chaussée pour marquer les changements d'usages. Par ailleurs, il y aura 17 cm de différence entre la Place et les voies de seuil (plateforme). Les seuils des commerces seront respectés, ceux qui ne sont pas PMR le deviendront.

➤ Fontaine :

Services de la ville : Une fontaine perd en moyenne 30% d'eau liée à l'évaporation et au vent. La remplacer par un arbre sera plus durable et permettra de créer des assises. Par ailleurs, la plantation d'un arbre n'empêchera pas plus la tenue d'évènements que la fontaine.

Par ailleurs, il y a un potentiel pour implanter des brumisateurs sur les deux demi-lunes pour les fortes chaleurs afin de rafraîchir.

➤ Piste cyclable sur l'avenue de Verdun :

Services de la ville : Il y aura une légère différence de hauteur entre la piste cyclable et la chaussée. Il n'y aura pas de bordure car cela aurait empêché une traversée apaisée du périmètre. L'avenue de Verdun deviendra une zone apaisée, où les piétons seront prioritaires et la circulation sera limitée à 20 km/h.

➤ Livraisons des commerçants :

Services de la ville : Les livraisons se feront sur rue. Les commerçants disposeront d'un accès pour abaisser les bornes escamotables.

➤ Bus 105 :

M. le Maire : Le bus 105 recirculera rue de la Résistance en septembre. Des travaux subventionnés, nous devons attendre la réponse officielle avant de les démarrés doivent être réalisés.

Services de la ville : Deux quais de la ligne 105 vont être installés sur l'avenue de Verdun, à proximité du gymnase Colette Besson.

➤ Avenue du Président Wilson :

Services de la ville : Le trottoir fera une largeur de 4 mètres, mais étant donné que la chaussée sera piétonne, la largeur de l'espace sera de 7 mètres au total. Pour pouvoir installer des terrasses il faudra retravailler les horaires de livraisons de vos commerces afin de ne pas les gêner.

➤ Eclairage de la place :

Services de la ville : Les deux mats aiguilles sur la place seront multifonctionnels et permettront notamment d'installer des projecteurs et hauts parleurs lors de la tenue de manifestation. Le reste de l'éclairage sera classique.

➤ Nuisances pendant les travaux :

Services de la ville : Les accès des commerces seront maintenus. Les sociétés en charge des travaux sont spécialisées sur ce type de travaux en milieu urbain dense et occupé. Il n'y a pas de plan détaillé des travaux pour le moment, il est en cours de réalisation. Tout sera fait pour préserver les commerces

(respect des entrées et sorties, ponts pour passer d'un espace à une autre...). Des RDV de chantier seront organisés toutes les semaines sur site pour s'assurer du bon déroulé des travaux.

➤ Travaux des concessionnaires :

Services de la ville : les concessionnaires sont invités à faire leur travaux avant la fin du chantier. S'il tel n'était pas le cas, ils devraient attendre 3 ans pour pouvoir les lancer.

➤ Communication pendant la phase travaux :

Pendant toute la durée des travaux, il y aura une campagne de communication qui se traduira par des bâches d'information sur les palissades ainsi que la diffusion d'informations sur le site de la ville et les réseaux sociaux. Deux stands seront installés en juin\*, les dates seront communiquées aux commerçants et des flyers seront distribués à cet effet.

*\* les stands seront organisés aux dates suivantes :*

- *Mercredi 4 juin de 15h à 17h sur la place face au conservatoire*
- *Vendredi 6 juin de 10h à 12h sur le marché du Centre*